

# Introduction

Le manuel du programme d'appareils suppléant à une déficience physique vise à renseigner le personnel des établissements et des laboratoires autorisés sur les modalités d'application du Programme d'appareils suppléant à une déficience physique.

À cet égard, il contient les textes de la loi et des règlements qui se rapportent au programme, le guide de facturation ainsi que des renseignements relatifs au paiement.

Ce document étant publié aux fins administratives du régime d'assurance maladie, il y a lieu de se référer aux textes de loi, aux publications légales ainsi qu'aux accords originaux lorsqu'il s'agit d'interpréter ou d'appliquer une loi, un règlement ou un accord.

## Site Web de la Régie : Pour être mieux informé

Ayant la préoccupation de vous transmettre l'information le plus rapidement possible, **la Régie de l'assurance maladie du Québec (Régie) vous recommande de consulter son site Web** (section Professionnels) pour prendre connaissance des toutes dernières mises à jour concernant les ententes et modalités de facturation.

Vous y trouverez l'information et les outils pertinents : les dernières mises à jour du manuel, les infolettres, les formulaires, les services en ligne et davantage.

# Communication avec la Régie

Pour toute COMMUNICATION AVEC LA RÉGIE, veuillez consulter les coordonnées suivantes :

- **Site Web** : <http://www.ramq.gouv.qc.ca/>
- **Courrier électronique** : [assistance\\_selat@ssss.gouv.qc.ca](mailto:assistance_selat@ssss.gouv.qc.ca)
- **Téléphone** :
  - Québec : 418 643-8210
  - Montréal : 514 873-3480
  - Ailleurs : 1 800 463-4776
- **Télécopieur** : 418 266-6489 ~~646-9251~~  
Régie de l'assurance maladie du Québec  
Case postale 6600 500  
Québec (Québec) G1K 7T3 ~~G1K-7B4~~